

Fermeture d'une classe dans le RPI

Vous le savez sans doute tous (en tout cas je l'espère), l'académie va fermer une classe dans notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Squiffiec-Trégonneau.

Le prétexte avancé est un manque d'effectifs pour la rentrée prochaine.

Nous avons actuellement trois classes sur Squiffiec (maternelle PS et MS), CE2-CM1 et CM1-CM2), et deux classes sur Trégonneau (maternelle MS-GS et CP-CE1). La fermeture est prévue à Squiffiec, mais qu'importe, c'est le RPI dans son ensemble qui est touché.

Cette suppression s'inscrit dans un vaste mouvement qui s'attaque aux petites écoles rurales, et en particulier aux RPI, qui ont pourtant été largement créés à l'instigation de l'éducation nationale.

Les élus et les représentants des parents d'élèves ont mené de nombreuses actions pour manifester leur opposition à cette fermeture :

- Manifestation à l'école de Squiffiec le 4 février
- Pose de banderoles sur les écoles
- Pétitions (papier et internet)
- Manifestation à l'académie à Saint Briec le 8 février
- Défense de notre dossier devant la commission ce même jour
- Visite de notre députée Annie Le Houérou et rencontre avec les élus et les parents le 9 février
- Rencontre avec Monsieur le Préfet ce même jour, accompagnés par la députée et la conseillère départementale (Cinderella Bernard)
- Courriers des élus à l'inspection d'académie, au Préfet, au Président du département (M Cadec), au ministère (A. Le Houerou)
- Articles dans la presse
- Journée portes ouvertes le 3 mars (mais où étaient les parents concernés et invités ?)

Ces démarches sont hélas restées vaines pour l'instant. Le seul élément qui pourrait faire modifier la décision jusqu'à la rentrée, c'est un nombre d'élèves inscrit supérieur aux prévisions.

C'est donc à tous les parents d'être motivés pour conserver notre école en y inscrivant leurs enfants. Je rappelle à tous ceux qui préfèrent, pour des raisons diverses, inscrire leurs enfants dans d'autres communes qu'ils mettent en danger la survie de notre propre école.

Et je rappelle également les conséquences financières : ces communes voisines ne manquent pas de nous réclamer des participations pour tous les enfants de chez nous inscrits chez eux (par exemple plus de 1000€ pour un enfant en maternelle).

Pour l'instant, la loi ne nous oblige à payer que pour l'école privée, et pour des élèves scolarisés dans des classes n'existant pas sur Trégonneau (même si elles existent sur le RPI, mais à Squiffiec).

Mais qu'en sera-t-il demain ? Ce chemin conduira inévitablement à la fermeture, avec les conséquences que chacun peut imaginer pour les parents d'abord, et pour la vie dans notre commune ensuite.